

RCS : ST MALO Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 40081 Numéro SIREN : 491 305 660 Nom ou dénomination : AB CARRELAGE
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2023 sous le numéro de dépôt 7800

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	22 000		22 000	22 000
Autres immobilisations incorporelles	4 050	2 638	1 412	1 706
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 860	8 916	2 944	3 813
Autres immobilisations corporelles	45 055	38 767	6 288	7 585
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	98		98	98
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	77		77	77
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	83 140	50 322	32 818	35 279
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	5 384		5 384	15 000
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	277 477	15 057	262 420	275 735
Autres créances	217 759		217 759	100 429
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	
Disponibilités	152 647		152 647	274 120
Charges constatées d'avance (3)	316		316	706
TOTAL ACTIF CIRCULANT	703 583	15 057	688 526	665 991
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	786 723	65 379	721 344	701 270
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bilan

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	317 605	178 443
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	69 954	139 162
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	393 058	323 105
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	127 988	136 513
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 507	153 242
Dettes fiscales et sociales	35 350	85 900
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 440	2 510
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	328 285	378 165
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	721 344	701 270
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 400	2 400
(1) Dont à moins d'un an (a)	325 885	375 765
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises		796	-796	-100,00
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 192 833	1 271 660	-78 826	-6,20
Chiffre d'affaires net	1 192 833	1 272 456	-79 622	-6,26
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	12 543	9 717	2 826	29,08
Total produits d'exploitation	1 205 376	1 282 173	-76 797	-5,99
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises		796	-796	-100,00
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.	518 472	510 693	7 779	1,52
Variation de stock (m.p.)	9 616	24 381	-14 765	-60,56
Autres achats & charges externes	426 759	370 487	56 272	15,19
Impôts, taxes et vers. assim.	3 804	4 415	-611	-13,84
Salaires et Traitements	134 316	120 192	14 124	11,75
Charges sociales	49 569	57 062	-7 493	-13,13
Amortissements et provisions	18 407	2 817	15 590	553,47
Autres charges	1 128	2 302	-1 173	-50,99
Total charges d'exploitation	1 162 072	1 093 144	68 928	6,31
RESULTAT D'EXPLOITATION	43 304	189 029	-145 725	-77,09
Opérations en commun				
Produits financiers	48 517	96	48 421	NS
Charges financières	1 516	962	554	57,63
RESULTAT FINANCIER	47 001	-866	47 867	NS
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	90 305	188 163	-97 858	-52,01
Produits exceptionnels		4 757	-4 757	-100,00
Charges exceptionnelles	9 413	1 110	8 303	748,05
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 413	3 647	-13 060	-358,11
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	10 938	52 648	-41 710	-79,22
BENEFICE OU PERTE	69 954	139 162	-69 208	-49,73

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AB CARRELAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 721 344 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 69 954 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	22 000			22 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 050			4 050
Immobilisations incorporelles	26 050			26 050
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 860			11 860
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 471			7 471
- Matériel de transport	30 823			30 823
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 871	889		6 760
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	56 026	889		56 915
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	98			98
- Autres titres immobilisés	77			77
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	175			175
ACTIF IMMOBILISE	82 250	889		83 140

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2023
Éléments achetés	22 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	22 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 344	295		2 638
Immobilisations incorporelles	2 344	295		2 638
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 048	869		8 916
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 352	309		5 661
- Matériel de transport	26 713	966		27 680
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 515	912		5 427
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	44 628	3 056		47 684
ACTIF IMMOBILISE	46 972	3 350		50 322

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 495 552 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	277 477	277 477	
Autres	217 759	217 759	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	316	316	
Total	495 552	495 552	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000 EURO décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 328 285 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 400			2 400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 507	163 507		
Dettes fiscales et sociales	35 350	35 350		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	127 028	127 028		
Produits constatés d'avance				
Total	328 285	325 885		2 400
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	48 817			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 48 816 EURO.

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	37 244
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	3 129
ETAT AUTRES CH. A PAYER	542
TAXE D APPRENTISSAGE	378
CLIENTS - RRR À ACCORDER	1 440
Total	42 733

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	316		
Total	316		

AB CARRELAGE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 8, rue des Brégeons – ZA des Mottais
35400 SAINT-MALO

491 305 660 RCS SAINT-MALO

* * * * *

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1^{er} DECEMBRE 2023

Extrait du texte des résolutions

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 juin 2023, s'élevant à 69.953,52 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 69.953,52 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 69.953,52 euros

TOTAL :

69.953,52 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	30/06/2021	30/06/2020	30/06/2019
Dividende brut total	/	135.000 €	100.000 €
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	98.550 €	73.000 €
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	36.450 €	27.000 €
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	/	4.666 €	3.456 €

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1^{er} DECEMBRE 2023**

Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 juin 2023, s'élevant à 69.953,52 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 69.953,52 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 69.953,52 euros

TOTAL :

69.953,52 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	30/06/2021	30/06/2020	30/06/2019
Dividende brut total	/	135.000 €	100.000 €
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	98.550 €	73.000 €
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	36.450 €	27.000 €
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	/	4.666 €	3.456 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour extraits
certifiés conformes
La Gérance**

